



Programme

Convention Collective Nationale des Industries Chimiques

I. Formation du contrat

- Embauchage, engagement
- Garanties à l'embauche
- Période d'essai

II. Exécution du contrat

- Ancienneté
- Durée du travail
- Salaires

III. Suspension du contrat

- Congés
- Maladie, accident
- Maternité

IV. Rupture du contrat

- Préavis
- Indemnités de licenciement
- Départ et mise à la retraite